

CONCOURS BLANC - Corrigé

Document à usage personnel réservé aux titulaires de la formation de Préparation IFSI, ne peut être vendu, donné ou partagé sous peine de poursuites judiciaires.

SUJET 2 : Analyse de texte et résumé - 30 MINUTES

La convention citoyenne sur la fin de vie a débuté le vendredi 9 décembre. Certains professionnels de santé craignent une volonté de l'exécutif de légaliser l'euthanasie. Témoignage d'un médecin du service soins palliatifs de l'hôpital Ducuing à Toulouse.

Quelques temps après son accession à la présidence de la République en 2017, Emmanuel Macron a défendu un plan de développement des soins palliatifs en France. Réélu pour un second mandat courant 2022, le chef de l'exécutif vient de lancer une convention citoyenne dédiée à la question de la fin de vie en France, à l'initiative du Cese, le conseil économique, social et environnemental.

Pendant quatre mois, et jusqu'à la fin du mois de mars, 180 personnes tirées au sort vont discuter, réfléchir, se pencher sur la prise en charge des patients en fin de vie en France. Elles ont été accueillies par la Première ministre Elisabeth Borne. À l'issue de leurs travaux, leurs conclusions seront présentées au gouvernement.

Un débat « déconnecté du terrain »

En Occitanie, la constitution d'une telle convention citoyenne fait réagir. *"Ce débat me paraît déconnecté du terrain"*, estime Jean Fontant. Ce médecin généraliste spécialisé en soins palliatifs travaille à l'hôpital Joseph Ducuing de Toulouse (Haute-Garonne). Dans ce service de l'établissement de santé, on compte dix lits. Jean Fontant défend un accompagnement personnalisé des malades hospitalisés en unités de soins palliatifs. *"On n'a pas vocation à accompagner toutes les fins de vie. On accompagne les fins de vie les plus complexes"*, rappelle le médecin. En clair, dans les unités de soins palliatifs, on ne trouve que des patients atteints de maladies graves ou incurables. Mais tous ne sont pas destinés à y rester pour mourir.

Le 13 septembre 2022, le comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu un avis sur la fin de vie, qui ouvre la voie à « une aide active à mourir ». Une position à laquelle s'oppose fermement Jean Fontant. *"Je ne me vois pas soigner une personne et ensuite aller donner la mort dans une autre chambre"*, assure le médecin.

"Médecins, infirmiers, psychologue, aides-soignants... On travaille en équipe pour prendre en charge les patients. Toute cette souffrance nous demande beaucoup d'énergie. Toute l'énergie qu'on dépense elle est faite pour soigner, pas pour donner la mort", défend-t-il.

Écrit par Lauriane Nembrot – Franceinfo (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/>)
Publié le 13/12/2022

Résumer ce texte – 5 à 7 lignes

Proposition de correction

Remarques : Le but de cet exercice est d'apprécier votre capacité de synthétisation, sans reprendre le texte mot à mot mais plutôt en reformulant les idées. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une citation précise (ici le médecin) d'une personne que vous souhaitez mettre en avant, vous pouvez la réécrire en mettant des guillemets.

Il est bien de prendre le temps d'analyser le texte, de le lire plusieurs fois, et de réfléchir pour chaque paragraphe à l'idée clef qui est développée. Un résumé ne doit pas reprendre de détails (par exemple des chiffres) mais plutôt exprimer, de façon brève, l'idée exprimée explicitement ou implicitement (par exemple, « 180 personnes ont été tirées au sort ... » on pourra écrire « un échantillon de la population française a été sélectionné afin d'échanger avec le gouvernement sur la prise en charge de la fin de vie des patients »)

Le Président de la République a lancé une convention citoyenne afin de réfléchir à la question de l'euthanasie en France. A ce titre, un échantillon de la population française a été sélectionné afin d'échanger avec le gouvernement sur la prise en charge de la fin de vie des patients. Récemment, le CCNE a rendu un avis visant à ouvrir la voie sur « une aide active à mourir ». Le médecin généraliste d'un soin de service palliatif, cité dans l'article, s'y oppose entièrement, expliquant que sa vocation est « de soigner, et non de donner la mort ».